

Parc éolien de la Montagne de Buttes

Ultime vents contraires pour le projet

En 2014, la population neuchâteloise acceptait en votation le plan directeur éolien cantonal, qui prévoit notamment l'installation du parc éolien de la Montagne de Buttes. Depuis, le projet est en attente, devant faire face à de nombreux recours. Dernier en date, celui de l'association Les Travers du Vent, soutenu par Helvetia Nostra, auprès du Tribunal fédéral (TF). État de la situation avec les protagonistes en question : Laurent Scacchi, chargé d'affaire éolien chez Groupe E Greenwatt SA, et Thierry Ray, président de l'association Les Travers du Vent.



« Je pense que les gens ont un peu perdu le fil du projet avec toutes les procédures en cours », déclare Laurent Scacchi. En effet, depuis juillet 2016 et la mise à l'enquête publique, le projet a dû affronter divers oppositions et recours. Recours rejetés par le Tribunal cantonal en décembre dernier. Toutefois, le chemin procédurier se poursuit : les associations Les Travers du Vent et Helvetia Nostra ont fait recours désormais au Tribunal fédéral ciblant le plan d'affectation cantonal (PAC). « Cela fait partie du processus démocratique », reconnaît le col-

laborateur de Groupe E Greenwatt SA qui estime qu'un jugement sera prononcé dans les six à dix-huit mois. Ainsi, l'installation de 19 éoliennes sur les hauteurs de la Montagne de Buttes n'est pas pour tout de suite, le Tribunal fédéral ayant accordé l'effet suspensif aux opposants.

Une décision vue comme logique par l'association Les Travers du Vent qui lutte depuis le début contre les divers projets éoliens au Val-de-Travers. « Si cela est une victoire, c'est une toute petite victoire », avoue Thierry Ray. Le président de l'association croit en la neutralité de la Haute Cour et évalue les chances des référendaires à du 50/50. Cet effet suspensif est également jugé compréhensible par l'autre camp. Laurent Scacchi précise qu'aucun travail n'aurait été entrepris avant toutes les différentes décisions de justice (PAC, permis de construire et autorisations ESTI, relatives aux installations à courant fort). Néanmoins, le chargé d'affaires éolien demeure confiant. Les derniers verdicts des tribunaux se sont prononcés en faveur de projets éoliens bien conçus et menés.

Des avis contraires

Pour Thierry Ray, il est fort probable qu'une nouvelle consultation de la population aujourd'hui découlerait sur des résultats plus serrés voire en faveur des

Voir suite en page 3

L'ÉNERGIE RENOUVELABLE, AVEC NOUS C'EST POSSIBLE

- > Pompe à chaleur
- > Photovoltaïque
- > Couverture, isolation

Fauguel Sàrl

ÉLECTRICITÉ

MAX ETIENNE

032 861 35 35 | info@avecnous.ch

Courrier

Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 8 avril 2021 **N° 14**

PAGE 2

LA VIE AU VALLON

Fiona Sinicropi :
de la vie plein les yeux !

PAGE 11

DIACRE

Eric Bianchi : un homme
de vocations.

PAGE 10

VOLLEYBALL LNA

Le VBC Val-de-Travers
est fier de ses talents.

PREMIER CAHIER

La vie au Vallon 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Bonnes tables 5
Infos utiles 5, 7
Vie politique 8

TROISIÈME CAHIER

Infos utiles 9
Vie politique 9
Les sports 10-11
Chronique régionale 11
Les emplois 12
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct

Mirage, mon beau mirage...

Pour des personnes un peu désorientées dans le désert, quelle est l'utilité d'un mirage, si ce n'est celle de les faire continuer à avancer en leur faisant garder espoir ? Elles sont peut-être totalement perdues mais elles acceptent mieux leur situation... par « la magie » du mirage.

Alors que les riches deviennent toujours plus riches en Suisse et que les pauvres s'appauvrissent, quelle est l'utilité du discours qui consiste à dire que tout va bien car « nous sommes la nation avec la plus haute qualité de vie » ?

Alors que la gestion de la crise sanitaire commence à faire grincer de plus en plus de dents ici et dans tout le pays, quelle est l'utilité de fixer puis de repousser des dates d'assouplissement des mesures restrictives semaine après semaine ?

Alors que les restaurants, les fitness, les théâtres et d'autres secteurs tirent de plus en plus la langue, comment interpréter le nouveau report de réouverture ? Parfois, devant mon miroir, il me vient à penser : « mirage, mon beau mirage, tu es vraiment le plus fort. »

Le Lynx

Naissance

Flore Kirchhofer,
Fleurier.

Décès

M^{me} Mady Guye, née Jeanneret,
75 ans, Les Verrières.

M^{me} Pierrette Franceschi,
née Leuba, 92 ans, Couvet.

En plus dans ce numéro

Une nouvelle vision de la vie dans vos magasins Optic 2000.

Migros Fleurier vous remercie de votre fidélité !

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO

IMPRIMERIE
MONTANDON

HORAIRE DE NOS BUREAUX

Du lundi au jeudi
8h-12h | 13h30-17h

La Vie au Vallon

Fiona Sinicropi de la vie plein les yeux !

« La maturité n'est pas due à l'âge mais au vécu »

Aliyah, chanteuse



Fille de Maria et Carmelo, Fiona Sinicropi a grandi à Couvet, à la rue Jean-Jacques Rousseau. Avec sa sœur Lisa et « plein de voisines », elle a connu une fort belle vie de quartier, profitant de la « grande place offerte devant les bureaux Codoni ». Une enfance heureuse, Fiona insiste, même si certains obstacles de vie se sont élevés. De sa scolarité primaire, Fiona se souvient de son école enfantine chez Anne-Lise Cavin puis de l'école primaire, chez Marie-Angèle Clerc et François Seewer : « Je n'étais pas très scolaire mais tranquille ! J'étais davantage concentrée sur l'extérieur plutôt que sur l'école ! Mais sans pression de mes parents... À l'école secondaire, je voyais mes copines faire leurs devoirs, alors que je n'ai jamais été trop préoccupée par la réussite scolaire ! ». Cette apparente sérénité s'effacera au moment du choix professionnel dès lors que Fiona vivra cette période comme « bien plus compliquée ».

tissage pour six mois, grâce à un employeur disposé à l'accueillir deux jours par semaine, Pierre-Yves Grandjean. Au terme de cette année de transition, Fiona entame un apprentissage d'employée de commerce au sein de la Commune de Val-de-Travers. Une première année au sein du dicastère de l'enseignement, puis au guichet social, enfin aux travaux publics : « Avec quelques passages en comptabilité auprès de M. Chassot, au contrôle des habitants et aux archives ! Une belle période variée et donc très formatrice ! ». En 2015, Fiona obtient son certificat d'employée de commerce. Un mois durant, elle poursuit son activité au guichet social à temps partiel, le reste de son temps passé dans une crêperie. Le 1^{er} octobre de cette même année, Fiona est engagée par la Banque Raiffeisen en qualité de conseillère à la clientèle privée, au bénéfice de plusieurs formations internes.

Choix professionnel

« Toute petite, je rêvais de devenir agricultrice sans doute grâce à mon amour des animaux, des chevaux plus particulièrement. J'ai effectué nombre de stages – cuisinière, assistante socio-éducative en EMS, esthéticienne, employée de commerce – ! J'ai finalement opté pour un apprentissage d'esthéticienne, mais plutôt par défaut ! ». Cette première aventure professionnelle ne durera que trois mois. Fiona bifurque dès lors en pré-appren-

Vie familiale

On l'a dit déjà, une enfance heureuse ! « La famille recomposée, pour ma part, cela s'est passé sans souci ! J'ai de très bons contacts avec toute la famille ! ». Après trois années passées à Rochefort, Fiona est de retour au Val-de-Travers, à Buttes puis à Fleurier aujourd'hui. Elle est fière d'être la tante d'une petite Camilla, fille de Lisa, sa sœur, dans l'attente encore d'un heureux événement. Fiona se plaît à dire encore combien elle se sent proche de ses parents et de ses grands-parents : « J'ai

Quarnac

Après un peu de danse classique, Fiona commence l'équitation, à La Corbatière, à l'âge de 5 ans : « Une véritable passion grâce à laquelle je me suis fait plein de copines et j'ai occupé tout mon temps libre ! ». Au titre d'équithérapie d'abord, de loisirs ensuite, Fiona rejoint Les Bayards, chez Stéphanie Fatton, Colombier et la famille Sandoz ensuite, aux Cudrets de Corcelles-Cormondèche, et enfin chez Roger Etienne où elle fait la connaissance de Quarnac du Jura, son cheval favori né le 3 avril 2004 : « Il a un caractère particulier, parfois il me tourne un peu le dos parce qu'il veut m'impressionner mais on se connaît fort bien maintenant ! ». Bref, une passion qui occupe tout le temps de Fiona depuis plusieurs années, qui se réjouit aussi de ses balades en forêt et avec son chien.

vraiment de la chance d'avoir des parents comme ça. Une chance !... Et pour qui connaît le père de Fiona, chacun devinera ce qu'elle veut dire !

Lorsque l'on évoque la vie au Val-de-Travers, les yeux de Fiona

s'illuminent davantage encore : « J'aime la nature, on est proche de tout, il y a tant de choses à faire et tout le monde connaît tout le monde. D'où le plaisir que j'éprouve à travailler au sein de la Banque Raiffeisen, ce sont mes valeurs ! ».

REGARDS EXTÉRIEURS

« Elle est un peu folle, comme moi !... Ainsi s'exprime sa meilleure amie, Jennifer, dont Fiona a fait la connaissance alors qu'elle vivait à Rochefort. « On rigole beaucoup ! Elle montre un visage sérieux mais elle est fort drôle ! Indépendante, active, elle est pour moi une confidente. On s'écrit beaucoup ! ». Lisa, la sœur de Fiona, évoque le même dynamisme chez sa sœur : « C'est une personne très dynamique. Elle adore faire plein de choses, son cheval, la course à pied, les promenades avec son chien. Et elle s'occupe merveilleusement bien de sa nièce. C'est une fille gentille, sensible qui ne dit jamais non ! ».

Claude-Alain Kleiner

CARTE D'IDENTITÉ

Nom	Sinicropi
Prénom	Fiona
Née le	30 septembre 1995, à Couvet
Profession	Conseillère à la clientèle privée – Banque Raiffeisen – Fleurier
État civil	Célibataire
Domicile	Fleurier

MATURITÉ

Sans doute, Fiona possède-t-elle cette part de « folie » et d'insouciance évoquées par ces témoins. Il n'en demeure pas moins qu'elle témoigne d'une belle maturité pour son jeune âge. La manière avec laquelle elle raconte son enfance, son rapport au cheval qui lui a servi de thérapie, sa façon de se réjouir des excellents contacts entretenus avec tous les membres de sa famille recomposée, ses choix de vies personnelle et professionnelle démontrent la maturité de son parcours identitaire. Sa famille, à l'évidence, y est pour beaucoup ! Mais il convient d'ajouter, et de souligner, les nombreux apports récoltés au cours de son apprentissage. Au sortir de l'école, l'entrée en apprentissage représente souvent un choc pour une jeunesse appelée à passer, d'un jour à l'autre, d'un monde de copains et copines à un monde d'adultes. Si les premières semaines sont parfois délicates, les mois et les années qui suivent forment à la vie. À la vraie vie... Fiona sait aujourd'hui montrer plusieurs visages, elle sait composer avec ses interlocuteurs. Cet apprentissage de la vie compte autant que les savoirs acquis durant cette période. Sachant que, comme le disait Nietzsche : « La maturité de l'homme, c'est d'avoir retrouvé le sérieux qu'on avait au jeu quand on était enfant ! ».

Le service, le conseil personnalisé et la proximité ont un prix, mais il est moins élevé que vous ne le pensez



Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques et l'électroménager !

→ ELECTRICITE → TELEMATIQUE → PARATONNERRE → ELECTROMENAGER → PHOTOVOLTAIQUE → DEPANNAGES

Rue du Preyel 9 / 2108 Couvet / 032 863 12 24
Prés-de-la-Porte 1 / 2108 Couvet / 032 863 21 08

www.sevt.ch

Ultime vents contraires pour le projet

Suite de la page 1

référendaires. « Plus on va de l'avant, plus on constate que c'est une énergie controversée », explique-t-il, mettant en doute l'efficacité économique et écologique de l'éolien. Le président de l'association y voit même une « aberration économique ». Une opinion que Laurent Scacchi ne partage évidemment pas. « La Montagne de Buttes est un excellent site pour la production d'énergie éolienne. Ces 19 machines produiront 10% de la consommation totale cantonale », explique-t-il, en précisant que Verrivent SA, la société d'exploitation, reversera 3.5% du chiffre d'affaires annuel aux communes du Val-de-Travers, soit environ 700'000 francs.

De plus, Laurent Scacchi insiste sur le fait que tout a été mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact sur la faune, comme l'enterrement de plus de 36 km de lignes électriques aériennes, dont 16 existantes, ou l'arrêt des éoliennes en période de fauche d'entente avec plusieurs associations de protection de la nature. « À en lire son rapport de ses activités effectuées en 2020, Pro Natura Neuchâtel juge le projet de la Montagne de Buttes comme exemplaire en matière de développement de l'éolien », ajoute-t-il, en insistant sur le fait que la conception du projet s'est déroulée en constante discussion avec les acteurs locaux et les principales associations environnementales. Également, un groupe de suivi environnemental sera constitué dès la construction du parc et œuvrera durant le temps d'exploitation. Des précautions qui ne rassurent pas Thierry Ray qui évoque en exemple certaines études allemandes ou autrichiennes plus critiques au sujet de l'impact des éoliennes sur l'avifaune.

Ultime procédure

Une des dernières pommes de la discorde, et non des moindres, est celle de l'impact sur le paysage qu'aura ce parc éolien de la Montagne de Buttes. « Je crains qu'au-

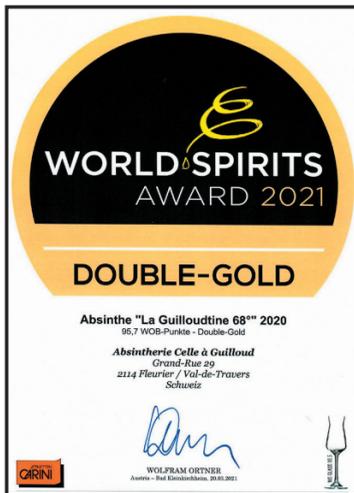
cune réconciliation ne soit possible sur ce point qui est très subjectif », déplore Laurent Scacchi, en rappelant que les éoliennes doivent être installées où souffle le vent. Alors que des mesures compensatoires peuvent répondre aux problématiques écologiques, il est difficile de trouver un terrain d'entente sur l'argument paysager. Toutefois, Laurent Scacchi souligne que tout a été entrepris pour intégrer au mieux les machines dans l'espace. L'enterrement prévu de 16 km de lignes électriques aériennes actuelles constitue aussi une action bénéfique dans ce sens.

Surtout, l'association les Travers du Vent s'inquiète de l'émergence d'autres projets éoliens dans la région, comme au Mont de Boveresse, actuellement mis en attente, ou sur les terres vaudoises. « Si ces projets venaient à se réaliser, le paysage du Val-de-Travers serait fortement impacté », regrette Thierry Ray.

Le recours de l'association Les Travers du Vent et de Helvetia Nostra auprès du TF constitue l'ultime voie de recours juridique. Si le jugement devait être en défaveur des opposants, seraient-ils prêts à recourir à d'autres moyens d'action, comme la constitution d'une « zone à défendre », par exemple ? « Je pense qu'il ne faut pas rechercher le conflit et rester dans la légalité. Nous prendrons acte de la décision de justice », explique Thierry Ray, confiant dans la neutralité de l'institution. Si le recours devait être rejeté, le président de l'association les Travers du Vent espère que les promoteurs feront preuve de bon sens en considérant la forte opposition locale pour éventuellement raisonner le projet. Et, Thierry Ray ne ferme pas la porte : « En tant que président, si cela est possible, je suis prêt à revenir autour de la table des discussions ». Peut-être, une bonne nouvelle pour un projet qui veut s'associer aux différents acteurs du Val-de-Travers.

Gabriel Risold

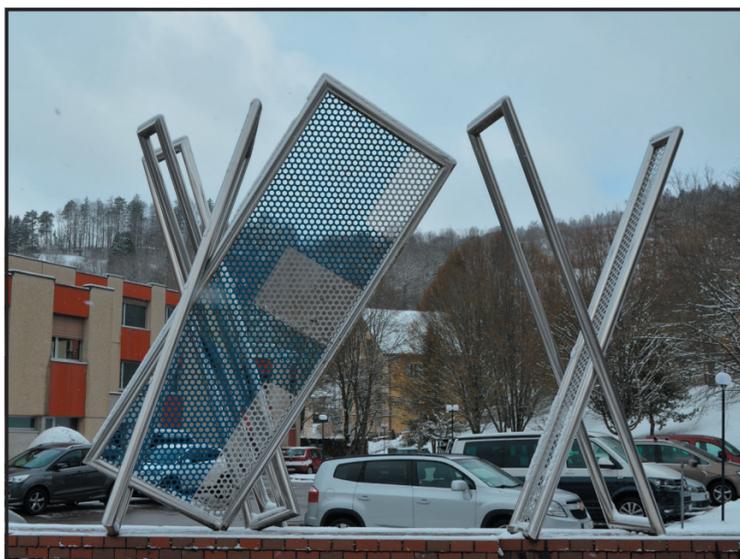
Les absinthes « Guilloud » bien cotées en 2021



L'Absintherie Guilloud, à Fleurier, a envoyé des échantillons d'absinthes au concours international de spiritueux « World Spirits Award 2021 » et les résultats sont tombés. « Celle à Guilloud 54% » a obtenu la médaille d'or et « La Guilloudtine 68% » a

décroché la double médaille d'or avec la note de 95.7 sur 100, des produits bien référencés depuis 2013. En effet, c'est la 9^e année consécutive que la distillerie d'absinthes artisanales Guilloud monte sur la plus haute marche du podium.

Structures parallèles « La râpe à fromage »



Onelio Vignando est le sculpteur qui a réalisé l'œuvre ci-dessus, inaugurée en 1992, et qui se trouve devant l'hôpital de Couvet. Intitulée « Structures parallèles », elle avait rapidement été surnommée « la râpe à fromage » par les Vallon-

niers qui ont gardé cette habitude amusante de rebaptiser les sculptures peu conventionnelles.

Hommage lui est rendu puisqu'il a quitté les siens le 25 mars dernier, à Paris.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le : **Lundi 29 mars** : à 9 h 58 à Fleurier, pour le relevage d'une personne.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Comm.

Vaccination Covid-19 : prise de rendez-vous à nouveau possible

Les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent à nouveau se faire vacciner contre le Covid-19, dès le 12 avril, dans les centres cantonaux. Les inscriptions pour cette première injection sont ouvertes depuis le 6 avril sur la plate-forme en ligne (www.ne.ch/VaccinCovid). Près de 12'000 rendez-vous sont ainsi prévus jusqu'à fin avril.

La capacité de vaccination sera ensuite régulièrement augmentée en fonction de la quantité de vaccins livrés par la Confédération au Canton de Neuchâtel.

Pour rappel, le dispositif cantonal s'est étoffé dès la fin mars des vaccinations effectuées dans les pharmacies et les cabinets médicaux volontaires du Val-de-Travers. À moyen terme, dès que les livraisons de vaccins le rendront possible, les autres pharmacies et cabinets médicaux neuchâtelois seront appelés à renforcer le dispositif.

Depuis hier, les Neuchâtelois et les Suisses bénéficient de cinq autotests gratuits par mois qui sont disponibles dans les pharmacies. Pour en bénéficier, il suffit de présenter sa carte d'assuré.

Comm.

Deux bourses à l'écriture mises au concours

Le Canton de Neuchâtel, par le biais du service de la culture, met au concours deux bourses à l'écriture pour l'année 2021. Destinées à soutenir la création littéraire, elles sont respectivement dotées de 10'000 et de 5000 francs. Ces appuis viennent compléter les soutiens réguliers à l'édition et à la publication d'œuvres littéraires.

Ces bourses s'adressent prioritairement aux autrices et aux auteurs qui sont établis dans le canton de Neuchâtel et qui y exercent leur activité depuis, en principe, cinq ans. Ils doivent être engagés dans un projet d'écriture dans le genre du roman, de la poésie, de l'essai ou du théâtre et se prévaloir d'au moins une publication antérieure. Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature au service de la culture jusqu'au 31 juillet prochain.

Comm.

RECONNAÎTRE L'ATTAQUE CÉRÉBRALE ET SAUVER DES VIES

Savez-vous quoi faire en cas de :



Vos ambulanciers tiendront un stand à Fleurier, devant la Migros

LE MERCREDI 14 AVRIL DE 10 H À 14 H

Construisons ensemble pour stimuler l'emploi et le renouvellement économique de notre canton !

Elections cantonales 18 avril 2021

PLR
Les Libéraux-Radicaux



Naissance



Elliot a l'immense joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Flore

le 27 mars 2021.

Amélie, Johann et Elliot Kirchofer
Rue du Levant 13
2114 Fleurier

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :



urgences: **144**



services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134



hotline pédiatrique:
032 713 38 48

ne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNE
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi et pansements **032 919 47 08**

Permanence médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 8 au 15 avril

COUVET : samedi, à 17 h 30, Pâques 2, culte, V. Tschanz Anderegg.

SAINT-SULPICE : dimanche, à 10 h, Pâques 2, culte, V. Tschanz Anderegg.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 8 au 16 avril

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, 2^e dimanche de Pâques, messe dominicale. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 15, à 19 h, messe. Vendredi 16, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 8 au 15 avril

LA CÔTE-AUX-FÉES : dimanche, à 10 h, culte à l'église libre avec J.-P. Chavey.

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :
D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

Activités du 8 au 15 avril

Aujourd'hui jeudi, de 15 h à 17 h, salle ouverte, lieu de partage autour d'une tasse de café, bienvenue à tous, et de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières. Dimanche, à 9 h 45, culte aux Ponts-de-Martel avec les maj Imboden (animation pour enfants) pas de culte dans la salle. Jeudi 15, de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières.

FLEURIER (Régional 3).
Pour toutes aides matérielles et spirituelle :
Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62, fleurier.armedusalut.ch

Avis mortuaires

Couvet

*Il faut compenser l'absence par le souvenir.
La mémoire est le miroir dans lequel nous regardons les absents.*

Son fils :
Serge et Ariane Franceschi, à Couvet ;
Ses petits-enfants :
Anne Franceschi et son ami Chris, à Kigali ;
Hélène Franceschi et son ami Didier, à Areuse ;
Ses arrière-petits-fils :
Romeo et Elie,
Ses amis de toujours :
Graziella et Peter,
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Pierrette FRANCESCHI née Leuba

qui nous a quittés, dans sa 93^e année, le 31 mars 2021, après une courte maladie.

*L'Éternel est ma force et mon bouclier.
En Lui, un cœur se confie.
Ps 28.7*

En raison de la situation actuelle, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille et des proches.

Adresse de la famille :
Serge Franceschi
Chemin des Clavins 6
2108 Couvet

Un chaleureux merci aux infirmières de La Côte et à sa voisine Valdete, pour leurs bons soins et leur gentillesse.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Les Verrières

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Son époux :
Maurice Guye,
Ses sœurs :
Gilberte et Ami Currit et famille,
Annette Persoz, son ami Lucien et famille,
Ses belles-sœurs et beaux-frères :
Joseline et Fredy Barraud et famille,
Francis Guye, son amie Erika et famille,
Nadine et Pierre-André Kopp et famille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Mady GUYE née Jeanneret

enlevée à leur tendre affection, le 5 avril 2021, dans sa 76^e année.

2126 Les Verrières
Vy-Perroud 94

Le culte sera célébré au temple des Verrières, dans l'intimité de la famille, suivi de l'incinération.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

In memoriam



En souvenir de notre ZoucZouc Jérémie KIPFER 2020 - 11 avril - 2021

*À toi notre cher fils, frère, beau-frère et tonton adoré qui nous a été enlevé bien trop tôt sans pouvoir te dire au revoir.
Tu nous manques terriblement.
Ensemble pour toujours.*

Remerciements

La famille de **Jean BOSSY** tient simplement à vous dire merci pour vos nombreux messages, généreux dons et gestes d'amitié. Toute la famille vous exprime sa profonde reconnaissance. Familles Bossy et Pronesti



Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance : **Jeudi matin 8 heures**



VAL-DE-TRAVERS
Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch



Convocation à l'assemblée générale ordinaire du Club de Natation et de Sauvetage du Val-de-Travers

Le vendredi 23 avril 2021

Mesdames, Messieurs, chers parents,

L'assemblée générale annuelle du CNSVT a été fixée à la date mentionnée ci-dessus.

Les membres en âge de scolarité peuvent se faire représenter par leurs parents. L'occasion leur est ainsi donnée de se familiariser avec l'activité du CNSVT.

ORDRE DU JOUR :

1. Appel
2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020
3. Rapports :
 - a. de la présidente
 - b. du chef technique sauvetage
 - c. du chef technique natation sportive, compétition et masters
 - d. du chef technique école de natation
 - e. du responsable matériel
 - f. de la caissière
 - g. des vérificateurs de comptes
4. Approbation des rapports et des comptes annuels
5. Admissions-Démissions
6. Nominations :
 - a. nomination du président
 - b. nominations statutaires
 - c. nominations des vérificateurs de comptes
7. Activités 2021
8. Divers

L'assemblée générale ordinaire est réservée aux membres du club.

Aucune convocation ne se fera par envoi postal.

Au vu de la situation sanitaire, l'assemblée se déroulera à huis clos.

Dans l'attente de vous saluer très nombreux, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, chers parents, nos meilleures salutations sportives.

La présidente
Nathalie Oppliger

www.cnsvt.ch

info@cnsvt.ch

Café - Restaurant La Gittaz
STE-CROIX - 1241M - 024.454.38.38 - LAGITTAZ.CH

à l'emporter

Filet mignon de porc

ou **filet de bœuf**

ou **filet de lapereau**

servi avec sauce aux morilles, gratin, légumes

Chf 38.- / pers.

Réservations
au 079 212 86 13

Restaurant Le National

Famille Cruz - Fleurier

Dimanche midi

MENU À L'EMPORTER

Paella et Francezinha

Fr. 20.- par personne

Réservation jusqu'à samedi
au 076 576 12 36
ou 032 860 10 87

Chez Riquet

Boucherie Traiteur Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Filet de cheval frais Fr. 35.-/kg

du jeudi 8 au mercredi 14 avril inclus

le goût du vrai

BUFFET DE LA GARE SARL Les Ponts-de-Martel

Après 45 ans de service et de bonheur, il est temps de prendre notre retraite. À notre aimable et fidèle clientèle un grand **Merci** pour votre soutien et votre amitié.

Nous vous informons de la **remise de notre commerce, dès le 1^{er} avril 2021, à Monsieur Florian Geiser**

Nous lui souhaitons plein succès pour l'avenir.

Georgette et Alberto Ribero-Zybach



Il est important de prendre soin de soi, surtout en cette période. Pour cela je vous propose



Coeur'So

Sonia Ursenbacher

078 689 69 76

www.coeurso.ch

Soins énergétiques - Sono-thérapie
Méditations guidées - Guidances
Communication animale



IMPRIMERIE MONTANDON

pour tous vos imprimés de qualité

Fleurier
Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

papiers administratifs

sets de table

faire-part divers

cartes de visite

prospectus



Sandra Menoud

Directrice fiduciaire, agricultrice, députée, Travers



Sloane Studer

Directrice administrative, députée, conseillère générale, Les Verrières



Quentin Di Meo

Chargé de projet, député, conseiller général, vice-président du PLRN, St-Sulpice



Roland Schorderet

Anc. chef gendarmerie, conseiller général, président du PLR Val-de-Travers, Môtiers

Vallonnières et Vallonniers, mobilisez-vous !

Quatre candidates et candidats PLR du Val-de-Travers se lancent dans la course au Grand Conseil.

Plus que jamais, une forte mobilisation est nécessaire pour un parlement respectueux de nos libertés et qui s'engage pour un canton innovant, attractif et durable.

Votez la liste PLR compacte le 18 avril prochain !

PLR
Les Libéraux-Radicaux Val-de-Travers



www.plrvdt.ch

Mémoires de la Société des entrepreneurs forestiers neuchâtelois - Avril 1970

Pour commencer, je vais vous expliquer la vie en forêt à mes débuts (dès 1956) jusqu'en 1970. J'ai pris des notes de ces vieux souvenirs et c'est inimaginable les changements qu'il y a eu durant cette période. C'était une tout autre époque. Entre 1960 et 1970, il y avait environ cinquante Bergamasques, vingt bûcherons suisses ainsi que neuf scieries au Val-de-Travers.

responsable des affaires sociales). La personne la plus intéressée pour faire bouger le service forestier était Georges-Aimé Fallet et il nous a fortement recommandé d'organiser une table ronde. Je connaissais très bien Monsieur Fallet. Depuis 1962 exactement. Je l'ai connu lors du débardage qu'il a effectué dans une grosse coupe de 1000 m³ que j'avais faite à la Cornée, au nord des Bayards et à la frontière avec la France.

bois (courtier des scieries neuchâtelaises), M. Bonhôte (gérant de l'AFN) et Maurice Chédel (courtier pour l'AFN en 1970). Notez que l'AFN était très forte à cette époque. Il y avait aussi Louis Boss (acheteur pour les usines à papier (10 usines à cette époque), le directeur de l'usine « Kronospan panneaux à Fribourg » et Pierino Lorenti (un gros acheteur italien de bois de hêtre).

ainsi que des entreprises forestières. Je divise le canton en différentes régions. D'abord le Littoral : de Vaumarcus au Landeron presque chaque commune avait son garde forestier ainsi qu'une équipe de bûcherons. Il faut reconnaître que l'on pouvait travailler l'hiver dans le bas. Il y avait ensuite un entrepreneur au Vignoble, l'équipe Angelo Salvi puis Pierre Camponovo. Pour le bout du canton : Willy Schertenleib, Francis Hegel, Charles Kobel.

Pour le Val-de-Ruz : entreprises Bonaventure Salvi et Frères, Albert Bärffuss, puis Didier Sutter, Eric Bindith, Ernest Fallet, les Frères Besson et Thierry Kaufmann. Les

Jean Rota, Jacques Daina et Francis Tüller. Pour les Jordan, c'était une forêt de l'État qui dépendait de Jean Filippi (5 hommes). Puis dès 1967 de Francis Tüller. Les Verrières : 3500 hectares gérés par des petites équipes de deux hommes : Walter Rudi Egger, Louis Dubois, Louis Salvi, Jean Badertscher ainsi que Francis Tüller dès 1968. Le travail était considérable entre 1960 et 1970 environ. On écorçait tous les bois ainsi que la pâte 1^{er} choix et 2^e choix.

On sortait des stères de dazons et on ramassait proprement les branches que l'on entassait au pied des arbres. Cela demandait l'intervention de beaucoup de bûcherons. J'ai pris des notes depuis cinq à six ans et j'ai décidé de réunir mes souvenirs pour montrer que c'était un autre monde de travailler en forêt dans les années 1960. C'était très pénible au niveau du nombre d'heures de travail (onze heures) mais nous étions heureux. Nous vivions avec les animaux et les oiseaux de la forêt dans un esprit de proche camaraderie.

Le prix normal est de trente francs le mètre cube

Je ne voudrais pas finir mes propos sans évoquer la situation actuelle : les communes font des appels d'offres pour des travaux qui sont attribués pour l'essentiel à des conditions acceptables. Et ceci quand l'on ne va pas chercher des entreprises à l'autre bout du canton. Cela se pratique depuis deux ans. Une grande commune forestière fait appel à l'extérieur et remet les adjudications de 15% inférieur à des offres normales. Les 15 % en moins se pratiquent par des entreprises de l'extérieur. Résultat : l'on arrive à des prix de 25 francs le m³ alors que le prix normal (et juste) des entreprises habituelles est de 30 francs le m³.

Je n'espère pas que l'on suive le même chemin dans d'autres communes. Ce n'est pas possible si l'on veut être une entreprise qui investit, qui se respecte, qui travaille avec des professionnels, qui forme des apprentis, qui paye des vacances, des jours fériés, un treizième salaire et qui fait partie d'instances forestières (en payant des cotisations). Ce n'est pas possible de travailler dans ces conditions, tout en gagnant sa vie en respectant le personnel ainsi qu'en s'acquittant correctement de toutes les charges sociales. Laurent Favre doit agir en mettant en place un ingénieur forestier cantonal compétent. Les ingénieurs forestiers des arrondissements et les gardes forestiers doivent quant à eux travailler honnêtement vis à vis des forestiers bûcherons dont la plupart ont été formés par des entreprises du canton.

Le comité des entrepreneurs forestier doit rapidement prendre des décisions dans ce sens. Je m'intéresse toujours beaucoup à la forêt et je forme tous mes vœux pour que cela s'améliore pour vous tous.

Récit de Francis Tüller, Travers, octobre 2020



Pourquoi créer une société des entrepreneurs forestiers neuchâtelois ?

Au départ, il était nécessaire de défendre notre profession car nous étions un peu oubliés par les autorités forestières et politiques. Notre société a été fondée une année après l'AREF (Association romande des entrepreneurs forestiers) mais avant la Société suisse. Ceci provient aussi du fait d'un hiver très rude de novembre 1969 à mai 1970. Nous avons plusieurs demandes et revendications à faire au service forestier. Premièrement, de pouvoir raccourcir la période de fermeture du 1^{er} juin au 1^{er} septembre. À cette époque, l'industrie du bois – principalement les 10 usines à papier – était en manque de bois. Il rentrait 30'000 stères de Suède ou Russie par année. Il a finalement été accepté de nous laisser travailler jusqu'au 15 juin et de nous laisser reprendre le 15 août.

Deuxièmement, de faire le nécessaire pour toucher du chômage en cas d'intempéries ainsi que de faciliter notre droit aux allocations familiales. Nous avons eu de nombreuses séances avec Louis-André Favre (inspecteur cantonal des forêts), Jacques Béguin (conseiller d'État responsable des forêts) et René Meylan (conseiller d'État res-

Georges-Aimé Fallet a joué un rôle décisif

À cette occasion, j'ai vu pour la première fois un tracteur bien équipé pour débarder. Il s'agissait d'un gros Vevey équipé d'un treuil Silvant, de Vicques dans le Jura. À la même époque, Adrien Bésuchet sévissait dans les forêts des Bayards avec un tracteur Hurlimann, treuil Silvant. Mais revenons à Monsieur Fallet. C'était un homme exigeant, intelligent et méticuleux. C'est d'ailleurs ce qui a causé sa perte. Il nous a quittés après 2 ans de maladie. Il a été remplacé par Jean-Jacques Bobillier. Les séances au Château se sont toujours bien déroulées dans un esprit constructif. Louis-André Favre a montré beaucoup de compréhension et il a accepté de collaborer avec la table ronde que l'on voulait mettre sur pied.

Pour cette table ronde, nous avons invité des représentants des scieries, de l'industrie du bois, deux conseillers d'État (J. Béguin et R. Meylan), l'inspecteur cantonal Louis-André Favre, François Borel et Kolros (inspecteurs) et deux gardes forestiers. Pour les scieries, il y avait Maurice Burgat de Saint-Aubin, MM. L'Héritier et Calame du Locle (tous deux propriétaires de scieries), Charles Maurer d'Offi-

Du bois toute l'année

Louis Boss achetait énormément de bois au canton de Neuchâtel. Ensuite il le traitait : sciage de hêtre, traverses ainsi que beaucoup de bouts de deux mètres sans nœud pour des fabrications de meubles. Je me rappelle que nous avons visité des usines de meubles en Italie du nord en 1973 où la majorité des employés étaient des dames. Avec les chutes des bonnes mesures (ou d'autres chutes), ils fabriquaient des jouets.

Il fallait aussi beaucoup de bois pour la grosse usine Maiso Laigna en Italie ainsi que pour les Hauts-Fourneaux à Arbedo (Tessin) dont l'acheteur au canton était Jean-Pierre Juan. Bref, cette séance nous a facilité les choses car l'industrie du bois – surtout –, et les scieries voulaient du bois toute l'année. Il faut dire que le service forestier en a tenu compte et que la situation s'est améliorée lentement. Cette séance a eu lieu grâce à Georges-Aimé Fallet qui tenait absolument à ce que l'on réunisse les acteurs de l'industrie du bois ainsi que les scieurs.

Des forces vives dans tout le canton

Il faut que je vous parle de la situation des bûcherons dès 1955

entrepreneurs du Val-de-Ruz travaillaient toujours pour les mêmes communes. Tout était très bien organisé par l'inspecteur Jean Mauler et des gardes forestiers (Jean-Pierre Jeanjaquet et Denis Niederhauser notamment).

Le Locle et La Chaux-de-Fonds étaient gérés par des équipes communales et des équipes d'État. Jean-Pierre Bettinelli pour les Côtes du Doubs et l'équipe d'Alex Hirtel aux Brenets. Au Val-de-Travers, il s'agissait d'une grande région forestière avec de grandes forêts appartenant à de gros propriétaires français au nord des Verrières et des Bayards. Il y avait aussi tout un travail à faire sur le nord vaudois, du Soliat au Chasseron. Le travail au Val-de-Travers était aussi bien organisé dans les communes de Buttes à Couvet. Toutes les communes remettaient le travail aux équipes de Jean Rota (19 hommes) et de Jacques Daina (10 hommes). Travers et Noiraigue étaient au père de Jean-Pierre Bettinelli. Dès 1965, Charles Hirtz est arrivé.

Travailler en forêt en 1960, un autre monde !

Les Bayards : 2200 hectares gérés par des paysans l'hiver et l'entreprise Berthold Filippi (7 hommes). Dès 1963, sont venus

Deux rayons de soleil au Home Dubied



Gabrielle Niggeler et Marthe Bachmann.

C'est un moment extraordinaire !

Mesdames Gabrielle Niggeler et Marthe Bachmann, toutes deux Môtisannes, deux copines de toujours, fêtent leurs 100 ans au Home Dubied, entourées des résidents et du personnel de l'EMS de Couvet.

Leur énergie, leur humour et leurs sourires forcent l'admiration de tous en ce vendredi matin 26 mars dans la salle à manger du home. Elles sont là, elles rayonnent, elles chantent, elles trinquent et elles ne manquent pas de remercier tout le monde pour tant d'attention.

Mesdames, c'est plutôt à vous qu'il faut dire merci et surtout une bonne santé !

Sandrine Bosson,
animatrice responsable

fondation du val-de-travers
en faveur des personnes âgées

l'entour(âge)

Le foyer de jour *l'entour(âge)* accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.

foyer de jour



Au foyer de jour *l'entour(âge)* vous trouverez :

- Un environnement agréable et sécurisant
- Un service personnalisé et adapté
- Des activités individuelles et de groupe
- Un lieu d'échanges et d'écoute
- La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale
- Un riche catalogue d'activités
- Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

Une question ? • Pour visiter ? • Pour une journée d'essai gratuite ?

Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@l'entourage.ch - l'entourage.ch



QUATRIÈME CHAPITRE

suite du 31.03.2021

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

Une hirondelle sur l'épaule

La nuit fut angoissante : à peine endormi, il se sentait retourné et secoué par les avalanches. Réveillé, suant à grosses gouttes, il criait et appelait sa mère. Et le cauchemar reprenait : il escaladait des rochers escarpés avec Rosa et les deux enfants, il se débattait dans une foule déchaînée qui s'époumonait à le détruire.

Il n'en pouvait plus, le lendemain matin il irait trouver Franco. Il s'assoupissait un instant, les obsessions reprenaient et les pensées sordides s'acharnaient à l'anéantir...

L'heure n'était pas à se lever pourtant, il se dressa soudainement de son lit. D'un bond, il traversa la cuisine, ouvrit la porte qu'il referma avec fracas. Rosa n'avait pas trouvé la force de le retenir... Il disparut dans la nuit encore sombre sans ses chaussures...

C'était presque la fin de la journée déjà... Il errait dans les pierres, secouant la tête, criant des mots qu'on ne pouvait pas comprendre. Des heures s'étaient écoulées, Giovanni finit par se décider :

Il irait là-bas !

Il apparut au coin du champ. Franco savait bien que Giovanni finirait bien par remonter au village. C'était tard certes, mais ce qu'il avait à lui dire ne pouvait attendre. Il descendit à sa rencontre et l'entraîna dans un coin de sa forêt. Giovanni pieds nus, était livide. Hors de chez lui, il avait perdu de sa superbe. Sa tête de chien battu trouvait son origine dans d'autres causes que l'avalanche... Même si Franco était d'au moins quinze ans son aîné, à première vue ils paraissaient du même âge...

Les conversations entre gens du même coin ne duraient pas d'habitude. En ces circonstances, l'affaire s'avérait plus ardue... Giovanni ne retint que la fin du discours de Franco :

– Si la fontaine est trop loin, tu peux prendre de l'eau à l'ancienne maison de ma mère ! Sers-toi pour ce qu'il te faut ! Plus personne n'y habite, tout au plus le berger Ferrazi qui monte à l'été ! En nettoyant et en arrangeant un peu la chaumière, tu pourrais y habiter avec ta famille !

Accepter une telle proposition le mettait très mal à l'aise...

Ah ! si le trop gentil Franco venait à se douter !... C'était inimaginable !

Il avait décidé de se tenir debout. C'était mal de s'asseoir. Franco l'aurait sûrement mal interprété...

La nuit presque venue, malgré les douleurs qui lui sortaient d'un peu partout... il se hâta pour rejoindre la cabane familiale. Avant d'entrer, il prit un peu de temps pour récupérer. Le souffle était pénible, il fallait se calmer un peu...

Après tout, deux maisons pour un seul homme c'était trop d'ouvrage ! Les terres qu'il possédait étaient assez fertiles pour nourrir une famille de plus...

Ta maison ! même si Franco tenait parole, c'était trop tôt cette année... Laisser passer un peu de temps... Se mettre en ordre avec sa conscience si c'était possible...

À son retour, dans la pénombre, il put juste deviner les siens recroquevillés autour des restes de bois qui fumaient.

Personne n'avait bougé. À une absence inquiétante succédait une angoisse infinie : Giovanni n'était pas réapparu depuis l'aube. Il était parti pieds nus...

Il était rentré, c'était bien le principal, mais les pieds nus, toujours ! Il serait fort raisonnable d'éviter de lui poser des questions...

On le laissa parler comme toujours. Il semblait allègre même s'il tremblait, transi par le froid. Rosa se leva et ajouta quelques écorces sur le feu. Elle avait pelé quelques pommes de terre, auxquelles elle ajouta quelques châtaignes.

Il était là, en chair et en os, c'était rassurant. Le déroulement de la journée, s'était révélé très surréaliste... Au final, la famille retrouverait un coin convenable pour s'abriter, un bon puits dans la cour, un terrain assez grand pour nourrir les animaux et même une deuxième vache, peut être...

– Il conviendra que je sois assez solide pour seconder Franco aux travaux agricoles de ses deux domaines ! déclara Giovanni en fixant le ramage du plafond.

Après quelques instants, il dévoila ce qu'elle n'avait pas vraiment envisagé :

– C'était un des termes évoqués en contrepartie de la mise à disposition de la maison. J'ai bien le temps de m'en soucier au printemps prochain !

Cette année, ils partiront !

Rosa ne dit rien mais comprit vite dans le ton décidé de son mari, qu'un départ en famille pour La Suisse était inéluctable... Elle était tourmentée et tentait de n'en rien laisser voir...

Giovanni n'était pas très à l'aise avec les propositions de Franco. Il n'ajouta rien de plus et observa dans l'attitude accablée de Teresa, qu'elle avait compris...

Il savait trop bien qu'une dizaine d'années auparavant, elle avait dû épouser celui que son père lui avait désigné sans pouvoir débattre...

Giovanni, pas plus qu'elle auparavant n'était en position de rejeter une opportunité si favorable...

Il avait tranché : Ils partiront en Suisse l'automne même !

Rosa savait pertinemment qu'il n'y avait aucune discussion possible. Elle imaginait très bien les difficultés du trajet... Certains comme des héros s'étaient vantés parfois d'avoir vaincu l'enfer !

À suivre

POUR RALLUMER L'ESPOIR

Le Centre



ÉLECTION AU CONSEIL D'ÉTAT

Avec **Nathalie Schallenberger**, vous avez l'opportunité de faire entrer une part d'humanité dans le fonctionnement technocratique de nos institutions gouvernementales.

Salutaire par les temps qui courent.

Liberté. Solidarité. Responsabilité.

Élections cantonales
18 avril 2021

ÉLECTION AU GRAND CONSEIL



Nathalie Schallenberger
Avocate



Blaise Fivaz
Député au Grand Conseil



Laurent Suter
Député au Grand Conseil



Olga Barben
Députée au Grand Conseil



Jan Homberger
Directeur d'entreprise



Brian Cuhe
Enseignant



Manon Freitag
Avocate



Brigitte Faivre
Physiothérapeute



Jonathan Marty
Avocat



Michelle Grämiger
Médecin



Yvan Haldi
Gérant



Damien Rub
Menuisier



Adelina Suka
Opér. en horlogerie



Tania Valverde
Resp. administrative

Miguel Castillo	Léo Cuhe	Thierry Curty	Daniel Delisle	Cindy Dilmi Bouras	Hristina Dimitrova	Pierre-Alain Dumoulin	Lourdes Froidevaux
Noël Froidevaux	Cyril Gilliard	Jack Guinchard	Gilbert Hirschi	Christine Horger	Sandra Ibar	Eddy Jeanneret	Tonton Lukindiladio
Alexandre Marty	Stéphane Miserez	Mimma Mucaria	Steven Munastra	Salvatore Pace	François Pahud	Pascal Queloz	John Rey
Yves Remy	Didier Rochat	Evanne Roy	Ludovic Rumo	Freddy Rumo	Coralie Schaffter	Karl Signer	Julien Sunier
	Marc-S Tarabbia	Wanda Vincent	Gilles Vuillemez	Robert Wühl			

Votez la liste 7 pour le Conseil d'État



Votez la liste 57 pour le Grand Conseil

**PLUS QUE
JAMAIS SOLIDAIRES !**

**VOTEZ SOCIALISTE
LE 18 AVRIL 2021**



Les 3 candidat(e)s socialistes au Conseil d'État : Laurent Kurth, Florence Nater et Frédéric Mairy seront présent(e)s à notre stand **samedi 10 avril 2021**, de 9h à 10h devant la Migros de Fleurier.

Elle et ils seront ravi(e)s de vous rencontrer et de répondre à vos questions.



Cabinet Infirmier en Psychiatrie
Fabrizio Bagatella - Tél. 079 680 99 21
Rue des Moulins 2a - 2108 Couvet
E-mail : inf.psy.bag@bluewin.ch

Suivi ambulatoire de personnes en souffrance :

- Dépression
- Schizophrénie
- Perte de repères
- Anxiété et angoisses
- Deuil
- Et tous troubles psychiatriques de l'adulte

Remboursé par la LAMal sur prescription de votre médecin.
2 minutes à pied de la gare de Couvet et parage aisé.

Pour tout renseignement composez le 079 680 99 21



JÉRÔME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE
079 699 20 43
info@jschneiter.ch

AUCLAIR SARL
Master EPFL en expertise des bâtiments

Rénovation des bâtiments - Amiante
Demandes de subventions - CECB
Expert agréé S.E. « Chauffez renouvelable »
PAC - Solaire - Chauffage au bois
Service de mesure du radon agréé OFSP
Consultant radon agréé OFSP

032 861 32 52 - 078 401 50 37 - www.auclair.ch



IRON CUBE
bureau d'ingénieurs civils

Iron Cube Sàrl
Rue de la Place d'Armes 9 | 2114 Fleurier
vincent@ironcube.ch | 079 220 63 76
www.ironcube.ch



CODONISA
Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE**

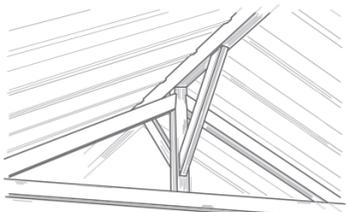
COUVET
+41 32 863 12 16
Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch

AVIVO GYM

**Reprise des cours
dès le lundi 12 avril**
aux heures habituelles
au **Centre espaceVal**
anciennement Centre sportif à Couvet

Les cours auront lieu à l'extérieur du bâtiment, adaptez vos tenues en conséquence. Pas de vestiaires à disposition, venez équipés depuis la maison.

Pour info :
Joseph Della Ricca - Hôpital 6 - Couvet
Tél. 032 863 26 58



CHRISTEN MENUISERIE

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

Menuiserie - Charpente - Couverture

Ludovic Suter sàrl



2126 Les Verrières
079 320 88 15
suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch

Merci à nos fideles annonceurs

Grégoire Cario au Conseil d'Etat

Pour un canton plus attractif

Votez UDC



udc-ne.ch  **UDC**
Pour une Suisse forte

CHERCHE FORÊT à acheter

15 à 20 hectares et plus.
Région Jura NE et VD
079 417 69 94

Dès le 15 avril 2021, Carole Mucilli a le plaisir d'annoncer
l'ouverture de son cabinet

AULOTUS
ESPACE BIEN-ÊTRE THÉRAPEUTIQUE

Grande Rue 11 - 2108 Couvet
www.aulotus.ch

MASSAGE CLASSIQUE
DRAINAGE
LYMPHATIQUE MANUEL
RÉFLEXOLOGIE
Reconnaissance ASCA/RME
Sur rendez-vous
076 576 35 05 ou carole@aulotus.ch

Au plaisir de vous revoir et de vous accueillir

Coronavirus
VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



Merci de continuer à porter le masque.

**S'il vous plaît, restez prudents.
Ensemble, nous surmonterons la crise.**

ofsp-coronavirus.ch



NORDICWALKING



Bien dans leurs baskets

Dans la famille Pittet, la course à pied est pratiquée sous toutes ses formes. Le papa Stéphane est un spécialiste de trail alors que les filles, Pauline et Emilie, font de l'athlétisme (et du ski de fond en hiver). Quant à la maman Sonia, elle s'est redirigée dans le nordic walking après avoir longtemps fait de la route. Cinquante ans fraîchement célébrés, la mère de famille s'émerveille toujours activement des paysages de la région.

Le nordic walking – ou la marche nordique si vous préférez – est un sport de plein air qui consiste en une marche accélérée avec des bâtons spécifiques. Ceux-ci permettent de faire travailler les muscles du haut du corps pour faciliter le travail des jambes. Bref, c'est une activité qui peut se pratiquer à tout âge. « La course à pied engendre énormément de chocs et de blessures potentielles. C'est l'une des raisons qui m'a poussée vers le nordic qui est beaucoup moins traumatisant pour le corps », plante Sonia Pittet-Roth en préambule. C'est en 2006 qu'elle a commencé cette transition qui l'a amenée à être monitrice au cross-club « Les Fées du Val-de-Travers » depuis trois ans maintenant. Elle y donne un cours pour marcheurs confirmés toutes les deux semaines. Un groupe de niveau moins avancé existe également.

« Rien à faire, mon mari court plus vite que moi »

Sur la septantaine de membres du club, une vingtaine font de la marche nordique. « Ce chiffre est stable et on ne sent pas forcément un intérêt grandissant depuis l'arrivée du covid. Mais disons qu'on ne fait pas de pub non plus donc c'est assez logique. » De manière plus générale, cette pratique semble avoir quand même gagné en popularité en temps de pandémie. Pas forcément en club mais de manière

individuelle. Il faut dire que l'investissement de départ est tout à fait acceptable : « Il suffit d'une bonne paire de chaussures et de bâtons qui coûtent environ 150 francs. »

Vallonnaire pure souche, la mère de famille sillonne les chemins de la région depuis très longtemps maintenant. Bâtons en mains, elle s'octroie aujourd'hui encore trois sorties par semaine avec des copines. « Il m'arrive aussi d'y aller avec mon mari mais comme il fait plutôt du trail, on ne peut pas rester très longtemps ensemble. Moi, je marche en montée et j'essaie de courir en descente et sur le plat. Mais y'a rien à faire, il court plus vite que moi », peste-t-elle gentiment.

Sierre-Zinal enceinte et sous bonne garde

Cette grande sportive de toujours a mis le pied dedans dès sa jeunesse grâce à son père qui prenait part au tour du canton. « J'adorais le voir courir et l'ambiance de cet événement m'a toujours donné des frissons. Ce n'est pas pour rien que je participe moi-même au BCN Tour chaque année. » Une manière de faire perdurer la tradition. Une tradition que ses filles pourraient bien entretenir jusqu'à la prochaine génération, qui sait ! En tout cas, il leur faudra de l'entraînement et du courage pour égaler le tableau de chasse de Sonia.

En effet, elle a participé aux plus grandes courses suisses et internationales telles que le marathon de New York, le marathon de la Jungfrau et Sierre-Zinal. « Mon mari faisait plutôt du VTT à l'époque mais j'ai quand même participé une fois à Sierre-Zinal avec lui. Je m'en rappelle car j'étais enceinte et il devait me surveiller de près », expose-t-elle en riant. « Cette édition avait d'ailleurs été neutralisée à Chandolin car il y avait trop de neige et de brouillard. »

80 kilomètres pour profiter de la nature

Plus proche de nous, la cinquantenaire a ses incontournables pour ses marches nordiques d'entraînements comme les gorges de la Poëta-Raisse, le Creux du Van ou le Château de Môtiers. « C'est plus facile d'apprécier les paysages en walking qu'en trail car on est moins concentré sur sa foulée. Ce côté-là est très appréciable aussi. » Et il y a deux ans, elle a eu le temps d'apprécier le décor du Val-de-Travers sur un parcours de... 80 kilomètres lors du Swiss Canyon Trail. « Assurément l'un de mes plus beaux souvenirs. » C'est souvent dans la douleur que se forment les meilleures tranches d'histoires baskets aux pieds, parole de coureur !

Kevin Vaucher



De gauche à droite : Stéphane, Pauline, Emilie et Sonia Pittet lors du Swiss Canyon Trail 2019.

VOLLEYBALL LNA



Valtra fier de ses talents



Lejla Kurtaliqui, Elodie Mehmetaj et Anastasia Fretzios.

© Hervé Roy

Lejla Kurtaliqui, Elodie Mehmetaj et Anastasia Fretzios ont toutes les trois été formées au VBC Val-de-Travers. C'est une très grande fierté pour le comité de les voir aujourd'hui évoluer au plus haut niveau.

Anastasia, 19 ans, est venue au volleyball sur le tard. À la suite de problèmes articulaires, cette grande sportive a dû mettre un terme à une prometteuse carrière dans le patinage artistique. Toujours à la recherche de nouveaux challenges et curieuse de découvrir un sport d'équipe, elle s'est tout naturellement tournée vers le volleyball.

Anastasia a commencé à évoluer dans les équipes juniors et en 3^e ligue du VBC Valtra. De nature déterminée et grande travailleuse, la jeune centrale a rapidement été remarquée par Luiz Souza qui lui a demandé de rejoindre l'équipe première la saison dernière.

Cette titulaire d'une maturité commerciale bilingue entamera dès septembre un bachelor en droit économique, un challenge qui ne fait pas peur à « Ana », comme l'appellent affectueusement ses coéquipières. « Le sport en loisirs ne m'intéresse pas, j'ai besoin d'adrénaline. » Tout est dit !

Elodie est une autre jeune pépite de l'école de volleyball du VBC Val-de-Travers. La jeune ailnière qui fêtera ses 16 ans en septembre prochain, a commencé le volley à l'âge de 8 ans en M13. Elle a ensuite poursuivi sa formation dans les équipes juniors du club avant d'être appelée en LNA la saison dernière.

L'étudiante en première année d'économie et de droit au lycée Jean-Piaget a comme ambition de poursuivre des études de droit à l'université. Avec un emploi du

temps parfois chargé, Elodie jongle entre les cours et le volley et bénéficie depuis cette année d'un statut sport-études, « Cela m'aide à me responsabiliser et me permet de m'épanouir physiquement et psychologiquement », explique la jeune Vallonnaire qui fait déjà preuve d'une grande maturité pour son jeune âge. Motivée, prête à se surpasser, Elodie a toujours cette même ferveur et l'envie d'avancer.

Le parcours de Lejla est quant à lui assez atypique. La jeune femme de 33 ans qui a débuté le volleyball en juniors au VBC Valtra, a évolué pendant plusieurs années au poste d'attaquante d'aile en 3^e puis en 2^e ligue régionale. Après une pause de plusieurs années pour des raisons professionnelles, celle qui travaille aujourd'hui dans une entreprise horlogère neuchâteloise a repris progressivement le chemin de la salle de sport.

À force de travail et de détermination, cette passionnée du ballon a eu l'agréable surprise d'être appelée l'année passée par le coach de la LNA pour évoluer au poste de libéro. « C'est incroyable d'être là aujourd'hui. Je suis vraiment fière et reconnaissante de vivre cette expérience ! »

Ces trois joueuses issues de l'école de volley du VBC Valtra et qui évoluent aujourd'hui avec l'élite confortent le comité dans l'idée qu'il faut poursuivre la formation des joueuses et des joueurs localement, et cela dès le plus jeune âge. Dans cette perspective, la présidente Joëlle Roy aura prochainement le plaisir d'annoncer la création d'une Volley Kid's Academy au Val-de-Travers.

Pour vos textes rédactionnels, merci de nous faire parvenir vos communiqués avant mardi midi.

redac@courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Eric Bianchi Un homme de vocations

Si l'homme-caméléon existait, il pourrait bien s'appeler Eric Bianchi. Inspecteur de police durant quinze ans et poète à ses heures perdues, il s'est reconverti en diacre voici quelques années. À l'aise dans tous ses uniformes, il entre aussi facilement dans l'habit de mari et de père de famille dans le cadre privé. Autant de rôles qu'il voit comme des vocations. Plongez dans le « dressing » hors normes de cet homme aux mille costumes.



Lorsque je rencontre Eric Bianchi, son attitude me frappe rapidement. Calme et apaisé, le ton de son discours est posé. Les mots sont justes, précis et les réponses à mes questions sont concises. Plus habitué à venir en aide aux autres, je comprends qu'il n'a pas pour habitude de parler de lui. Mais pas besoin de longs discours lorsque l'on est clair et sincère. Sa femme Marie-Laure se tient non loin de lui comme si elle veillait sur son homme de 38 ans. Son regard est protecteur et on sent qu'ils ont vécu des choses ensemble qui les ont définitivement soudés l'un à l'autre. À l'étage, leurs enfants Anaïs (bientôt 15 ans) et Enzo (9 ans) sont si sages qu'on ne les entend même pas. La famille vit dans une sérénité totale. Et

pourtant, tout n'a pas toujours été facile sur son chemin.

La maladie précipite sa reconversion

C'est par amour pour sa femme d'origine valloisienne que le Vaudois Eric Bianchi est venu s'installer à Fleurier en 2007. « Je travaillais dans la police de l'ouest lausannois à ce moment-là puis j'ai transité par la gendarmerie du Locle avant d'intégrer celle du Val-de-Travers. » La suite, il devient inspecteur à la police judiciaire de La Chaux-de-Fonds avant que la maladie le frappe brutalement à la suite d'une opération qui ne s'est pas passée comme prévu. « Cela a mis un coup d'arrêt définitif à ma carrière dans la sûreté et je me suis alors réorienté dans le diaconat. J'avais cette envie en tête depuis quelque temps et cela a précipité ce projet. »

Le rêve d'enfant de celui qui est entré dans la police à l'âge de dix-neuf ans prenait ainsi fin après quinze ans de service. Mais il a su rebondir. Atteint dans sa santé en 2015, c'est deux ans plus tard qu'il a concrètement entamé sa reconversion pour devenir diacre. Travail en paroisse, tâches d'aumônerie, accompagnement spirituel et célébrations rythment le quotidien souvent méconnu du diacre. « Personnellement, j'ai effectué un séminaire théologique en cours d'emploi puis six mois de formation préalable et enfin deux ans de stage à

mi-temps pour parfaire le tout. Malheureusement, l'arrivée du coronavirus a un peu bouleversé notre manière de faire, notamment dans la proximité que l'on pouvait avoir avec les gens que l'on rencontrait. »

« Mon patron n'est plus le même »

Mais au final, il savait déjà passablement comment gérer ce genre de situation : « Je suis entré dans la police pour soutenir les personnes qui vivaient des choses difficiles dans leur vie. Il y avait donc effectivement une certaine continuité. » En passant du bleu au blanc porté par le diacre, « l'homme-caméléon » a ainsi continué la même mission en quelque sorte : avoir de l'empathie et se mettre au service d'autrui. « Dans l'église il n'y a pas le côté répressif derrière mais sinon je pense véritablement que ce sont deux métiers très proches. Le grand écart n'est pas si grand que cela. La procédure se fait simplement par la spiritualité et non administrativement. »

La camaraderie est probablement ce qui l'a le plus marqué dans son passé de policier et d'inspecteur. « Nous avons vécu des moments très forts et parfois très pénibles ensemble. Ce type de moments qui soudent, vous savez. Il faut savoir les digérer mais ils soudent. » Lorsqu'il était inspecteur, Eric Bianchi œuvrait à l'ICS – Intégrité corporelle et sexuelle –, il était donc confronté à des affaires de mœurs. Un secteur particu-

lièrement tourné vers l'humain. « Ah oui, on est loin de l'image de l'agent qui met des amendes d'ordre. C'est pour ça que je me permets de faire le parallèle entre les deux professions. J'ai juste changé d'équipe et mon patron n'est plus le même », s'amuse-t-il subtilement.

L'uniforme de diacre lui sied-il mieux ?

Alors que son stage de deux ans au Vallon prend fin ce mois-ci, il s'apprête à changer d'équipe à nouveau. « Je vais partir à l'aumônerie de rue de Lausanne dès le mois de mai qui arrive. J'y ferai ma Suffragance durant deux nouvelles années. C'est une période durant laquelle je suis diplômé mais pas encore consacré. Je serai officiellement diacre suffragant dans deux ans. C'est un déchirement de quitter le Val-de-Travers où nos enfants ont grandi mais il faut savoir passer par des moments charnières comme ceux-ci dans la vie. Lorsque j'ai opéré ma réorientation professionnelle, un ancien collègue m'avait dit que je portais mieux l'uniforme de diacre que celui de policier. Je vais le croire et dire que je ne me suis pas trompé jusque-là. »

Et lui, dans quel uniforme se plaît-il le plus ? « Autant le bleu m'est bien allé un moment et autant le blanc me va bien actuellement », contre-t-il sans se mouiller. Une chose est sûre, ses affaires de policier sont bien planquées à la cave et il n'est pas question pour lui de les res-

sortir avant son futur déménagement. « Je ne regrette aucunement mon choix et je suis heureux de pouvoir enchaîner le métier vocationnel de policier avec celui tout autant vocationnel de diacre. J'irais même plus loin en disant qu'être père de famille et mari sont aussi des vocations. » La famille est pour lui un élément d'équilibre tout aussi important que les moments de ressourcement qu'il s'accorde régulièrement pour garder la tête froide.

Une reconversion qui germait au fond de lui

L'appui et l'approbation de ses enfants et surtout de sa femme Marie-Laure ont été et restent deux atouts précieux dans son parcours professionnel riche et exigeant. « Je n'ai pas vraiment été surprise par ses décisions lorsqu'il a changé de chemin car il a toujours eu la foi. Cette reconversion, il l'avait au fond de lui depuis toujours et cela a sonné comme une évidence lorsque sa maladie a ouvert la route pour ce changement de voie. C'est pourquoi je l'ai suivi tout naturellement », confirme-t-elle sans hésitation. C'est d'ailleurs elle aussi qui l'a poussé à approfondir certaines passions comme la poésie en 2012. « J'adore manier les mots et c'est vrai qu'elle m'avait poussé à faire connaître mes créations. » Cela avait débouché sur la sortie d'un recueil de poèmes en 2012 (« Au bord de l'eau »). Un autre costume pour l'homme-caméléon, un !

Kevin Vaucher



Début de saison reporté pour la lutte suisse féminine !

En ces temps de pandémie, la lutte suisse, comme beaucoup d'autres sports, est interdite pour toutes les sportives de plus de 20 ans.

En 2021, les femmes de toute la Suisse devraient se rencontrer 9 fois. Mais en raison de la Covid-19, 4 fêtes de lutte ont déjà été annulées ou reportées à l'année suivante. Les lutteuses espèrent pouvoir fouler les ronds de sciure lors de la fête de lutte de Couvet le 3 juillet prochain. La saison de lutte aurait théoriquement dû commencer le 1^{er} mai à Posieux (FR), mais la rencontre a dû être annulée.

Avant de reprendre la compétition, les lutteuses doivent suivre au moins six semaines d'entraînement au sein de leur club. Ce temps minimum d'entraînement obligatoire est demandé par l'association fédérale féminine pour éviter tous risques de blessures lors de la reprise de la compétition.

Les lutteuses concernées, actuellement, par cette obligation sont les jeunes femmes nées avant 2001. En fait les lutteuses nées après 2001 ont pu reprendre les entraînements dans leur club respectif il y a un peu plus d'un mois. Les entraînements se déroulent sans limitation du nombre de par-

ticipants. Les présences sont scrupuleusement notées pour pouvoir faire le traçage des personnes.

Pour les lutteuses les plus âgées, l'attente est longue. Depuis le mois d'octobre, ces jeunes femmes n'ont pas pu pratiquer la lutte suisse. Pour prendre leur mal en patience, les actives de plus de 20 ans ont la possibilité de travailler leur physique en faisant des entraînements individuels.

En espérant que la saison puisse commencer le 3 juillet, voici le programme de la suite de l'année. Après la fête à Couvet, les lutteuses seront le 31 juillet à Oberarth (SZ), puis

elles auront rendez-vous en terre vaudoise. Plus exactement à Rougemont le 7 août. Elles retourneront en Suisse centrale pour se retrouver à Göschenen (UR) le 14 août. La saison se terminera le 21 août à Uezwil (AG) pour la fête fédérale féminine.

Les organisateurs de ces différentes fêtes espèrent pouvoir accueillir du public autour des ronds de sciure. Car la magie d'une fête de lutte c'est le public. Ce public qui est là pour encourager chaque lutteuse qui se présente pour vaincre son adversaire, depuis le début de la journée jusqu'à la toute dernière seconde de la passe finale. C'est également lui qui fait

vivre le club qui organise cette rencontre grâce à sa présence sur la place de fête.

Brigitte Foulk



Basée à Couvet, notre société forte de 35 collaborateurs est active dans tous les domaines de l'électricité : production, distribution, comptage, installations électriques, électroménager ; et ce principalement dans la région du Val-de-Travers et environs.



Pour faire face au développement constant de nos activités et à notre extension, nous sommes à la recherche d'un :

Chef de projet

Missions principales :

- Préparation, suivi et contrôle des chantiers d'installations électriques
- Coordination et conduite de plusieurs équipes de montage
- Modification des plans et des schémas, selon les besoins de la clientèle
- Établissement des métrés et des rapports de régie
- Participation aux réunions de chantier
- Coordination des commandes
- Contrôle d'installations électriques selon NIBT

Votre profil :

Au bénéfice d'un **Brevet Fédéral de conseiller en sécurité électrique**, idéalement complété d'un diplôme de chef de projet, vous bénéficiez de plusieurs années de pratique professionnelle. Vous êtes une personne disponible, flexible, faisant preuve d'un bon esprit d'équipe et d'un intérêt marqué pour la construction et la technique. Travaillant de manière indépendante, vous avez le sens des responsabilités et de l'organisation, faites preuve d'une grande rigueur et de précision dans la réalisation des tâches qui vous sont confiées. De plus, vous êtes titulaire du permis de conduire.

Nous vous offrons :

- Une activité intéressante et variée ;
- La valorisation de vos compétences ;
- Un véhicule de fonction ;
- Des conditions salariales supérieures à la CCT ;
- Des prestations sociales supérieures à la norme, notamment au niveau de la part patronale à la caisse de pension de 60-40.

Entrée en fonction :

De suite ou à convenir

Avons-nous suscité votre intérêt ? Nous nous réjouissons de recevoir votre offre accompagnée des documents usuels, à :

Société Electrique du Val-de-Travers SA, Direction, M. Pascal Murith, Rue du Preyl 9, 2108 Couvet ou par e-mail à pascal.murith@sevt.ch



- ELECTRICITE
- TELEMATIQUE
- PARATONNERRE
- ELECTROMENAGER
- PHOTOVOLTAIQUE
- DEPANNAGES

BOURQUIN

www.bourquinsa.ch

Emballages en carton et carton ondulé

Nous sommes un groupe actif dans l'industrie de l'emballage en carton et carton ondulé avec plusieurs sites en Suisse. Pour notre site de **Couvet**, nous recherchons un :

Employé de maintenance des bâtiments, 100 %

Votre activité :

- Travaux d'entretien courant des bâtiments, des locaux et des alentours
- Nettoyage des bâtiments, des locaux et des installations extérieures
- Entretien des espaces verts et des parkings (tonte, coupe, déneigement)
- Elimination des déchets
- Travaux courants de maintenance et de réparation
- Evacuation de la neige en hiver (nuit)
- Suivi de l'installation de chauffage, de la station d'épuration et de la consommation d'eau.

Votre profil :

- Formation d'agent d'exploitation CFC ou formation dans le domaine technique ou du bâtiment
- Expérience dans l'entretien de bâtiments en général
- Permis de conduire (camionnette, jeep avec lame à neige)
- Connaissances de la maçonnerie, de la peinture, de la menuiserie et de la mécanique
- Contact aisé, sens de la communication, autonome, flexible et disponible.

Intéressé ?

Envoyez votre dossier complet à l'adresse e-mail suivante : c.vaudan@bourquinsa.ch

Nous répondons uniquement aux profils qui correspondent à notre recherche. Si vous ne recevez aucune réponse dans les 15 jours, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.



RECRUTE

Un(e) installateur(trice) électricien

avec CFC et permis de conduire de suite

Un(e) apprenti(e) installateur(trice) électricien

pour le 1^{er} août 2021

Envoyez votre dossier de candidature chez
Prior Electricité - Alpes 19 - 1450 Ste-Croix - info@prior-electricite.ch - 024 454 27 88



À LOUER à Noiraigue

Route de l'Areuse 1-3

Garage individuel

Fr. 100.- par mois

Tél. 032 722 33 63

Route des Falaises 7 - Neuchâtel
www.littoralgerance.ch

À LOUER à FLEURIER

4 1/2 pièces rénové

Cuisine agencée, coin à manger, grand salon, 3 chambres, salle de bains, - baignoire - WC, WC séparés, cave et 1 place de parc.

Possibilité de louer un garage Fr. 80.- Ascenseur

Fr. 1'000.-

+ charges Fr. 280.-

De suite ou à convenir.

Tél. 079 230 54 41



ALAIN REY

2114 FLEURIER

+41 79 818 99 39

alainrey@bluewin.ch

• FERBLANTERIE

• SANITAIRE

• PARATONNERRE

Basée à Couvet, notre société forte de 35 collaborateurs est active dans tous les domaines de l'électricité : production, distribution, comptage, installations électriques, électroménager ; et ce principalement dans la région du Val-de-Travers et environs.



Pour faire face au développement constant de nos activités et à notre extension, nous sommes à la recherche de plusieurs :

Installateurs-électriciens CFC

Missions principales :

- Montage et mise en service d'installations électriques
- Installations photovoltaïques
- Travaux de rénovation
- Petits travaux, dépannages
- Téléphonie et informatique

Votre profil :

Au bénéfice d'un CFC de monteur électricien ou d'installateur-électricien et disposant de plusieurs années de pratique professionnelle, vous êtes une personne disponible, flexible, faisant preuve d'un bon esprit d'équipe et d'un intérêt marqué pour la construction et la technique. Travaillant de manière indépendante, vous avez le sens des responsabilités et de l'organisation, faites preuve d'une grande rigueur et de précision dans la réalisation des tâches qui vous sont confiées. De plus, vous êtes titulaire du permis de conduire.

Nous vous offrons :

- Une activité intéressante et variée ;
- La valorisation de vos compétences ;
- Un véhicule de fonction ;
- Des conditions salariales supérieures à la CCT ;
- Des prestations sociales supérieures à la norme, notamment au niveau de la part patronale à la caisse de pension de 60-40.

Entrée en fonction :

De suite ou à convenir

Avons-nous suscité votre intérêt ? Nous nous réjouissons de recevoir votre offre accompagnée des documents usuels, à :

Société Electrique du Val-de-Travers SA, Direction, M. Pascal Murith, Rue du Preyl 9, 2108 Couvet ou par e-mail à pascal.murith@sevt.ch



- ELECTRICITE
- TELEMATIQUE
- PARATONNERRE
- ELECTROMENAGER
- PHOTOVOLTAIQUE
- DEPANNAGES

À LOUER à TRAVERS

Appartement de 4 pièces rénové

Immeuble avec ascenseur. Grande cuisine ouverte agencée, 3 chambres, salle de bains + WC séparés. Jardin, cave.

Loyer **Fr. 990.-** charges comprises

Tél. 079 647 78 93

À LOUER à COUVET

Lumineux 3 1/2 pièces

Refait entièrement à neuf, cave, galetas, jardin.

Proche de toutes commodités.

Loyer **Fr. 954.-** charges comprises.

Tél. 079 521 74 19

À LOUER à SAINT-SULPICE

Appartement

Chambre de 21 m², cuisine agencée de 7 m², douche, 2 réduits.

De suite ou à convenir

Loyer **Fr. 380.-** charges comprises

Tél. 032 861 32 16

À LOUER à FLEURIER dans villa

Appartement de 3 pièces

Cuisine semi-agencée, galetas, place de parc.

Loyer **Fr. 600.-**

+ Fr. 200.- de charges

Libre le 01.07.2021

Tél. 032 861 25 33 ou 078 729 20 33

À LOUER à BUTTES

Maison mitoyenne de 4 1/2 pièces de 225 m³

Entrée indépendante. Cheminée de salon, garage, petite cave et jardin. Quartier tranquille

Loyer **Fr. 1160.-** + charges

Tél. 079 121 58 58

À LOUER

Les Hauts-Genèveys

Proche sortie autoroute

10 min. de Neuchâtel

et de La Chaux-de-Fonds

Grand dépôt 90 m² (surface partielle possible)

Sec et non chauffé.

Idéal pour garde-meuble, caravanes, stockage matériaux de construction ou autre.

SAUF :

Véhicules à moteur. Produits dangereux ou inflammables.

Accès facile pour chargement et déchargement. Porte sectionnelle automatique avec télécommande.

Porte de service.

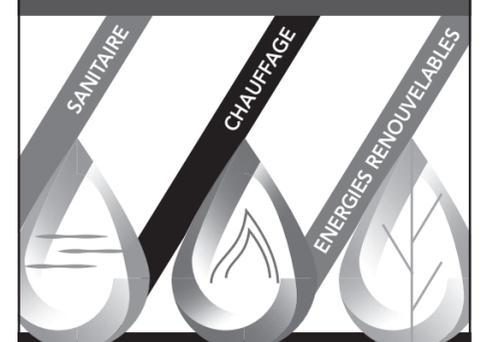
De suite ou à convenir

Loyer mensuel **Fr. 10.- / m²** charges comprises

Le soir : 024 441 65 03

ou 079 624 92 91

VAL ENERGIE



FLEURIER - COUVET

T 032 861 50 50 | info@val-energie.ch

www.val-energie.ch